

Présents : Pr Jean-Christophe FRICAIN, Dr Yves DELBOS, Dr Olivia KEROUREDAN, Dr Elise ARRIVE, Dr Rawen SMIRANI, Dr Mathilde FENELON, Pr Emmanuel D'INCAU, Dr François ROUZE L'ALZIT, Dr Noélie THEBAUD, Pr Elsa GAROT, Pascal HOUSTY, Nassima BENMAHI, Véronique GUERRERO, étudiants DFGSO3, étudiants TCSO1

Excusés : Dr François DE BRONDEAU, Dr Jean-Christophe COUTANT, étudiants DFGSO2, étudiants DFASO1 et DFASO2

Ordre du jour :

- **Point 1 : informations générales**
- **Point 2 : validation du CR du 17.03.2025**
- **Point 3 : Livret des enseignements**
- **Point 4 : Optionnels**
- **Point 5 : Modification MCCC**
- **Point 6 : Modification calendrier**

Point de l'Ordre du jour	Résumé
<u>Point 1 : info générales</u>	<p>Monsieur Fricain débute les informations générales par les études de santé.</p> <p>Pour le deuxième cycle, il y a un consensus sur un examen national classant pour les internes et classant au niveau régional ou non classant pour les externes. Les inspecteurs étaient moins favorables, ils voulaient plus un système similaire au bac. Un référentiel MONA de connaissances et de compétences a été élaboré et est en cours de finalisation pour la rentrée prochaine. Il va guider l'enseignement dans les UFRs et il servira de base commune de programme pour élaborer les questions de l'examen national.</p> <p>Pour le troisième cycle de nombreuses informations circulent : le DES de chirurgie orale va continuer sous le même spectre. L'ODF pourrait passer à 4 ans avec une autonomisation de l'interne sur la dernière année. Il y a également la création d'un</p>

	<p>DES d'Odontologie pédiatrique proposée par les inspecteurs. Il y a également la proposition de FST pour la parodontologie. Au niveau de l'Ordre, il est possible d'avoir la création d'une commission d'aptitude à l'exercice pour réguler les flux des dentistes formés à l'étranger.</p> <p>Le décret du 13 décembre 2021 impose que tous les CCU-AH soient temps plein à partir du 1^{er} janvier 2027. Il ne faut plus sauf cas exceptionnel recruter de CCU-AH temps partiel. Toutefois si on recrute un assistant au 30 décembre 2026 en temps partiel, on peut le garder temps partiel jusqu'en 2030.</p>
<u>Point 2 : validation CR du 17.03.2025</u>	Monsieur Delbos soumet à validation des membres de la commission le projet de compte rendu de la commission pédagogique du 17 mars 2025. Les membres de la commission l'approuvent à l'unanimité.
<u>Point 3 : Livret des enseignements</u>	Monsieur Delbos indique que Madame Guerrero a commencé à modifier le livret des enseignements pour la 2A et 3A. Les enseignants ou les responsables des enseignements en 2A et 3A ont dû recevoir le projet de livret. Il faudrait finaliser le livret fin juin. Madame Guerrero indique que le livret suit la présentation des UE dans les MCCC. Monsieur Delbos explique que les modifications doivent être faits en priorité sur les MCCC car c'est ce document qui sert de base au livret.
<u>Point 4 : Optionnels</u>	<p>Monsieur Delbos explique que le livret des optionnels est en cours de modification avec une échéance au 1^{er} juillet. Dans le livret des optionnels, ont été intégré l'option proposée par Monsieur Rouzé-L'Alzit et les modifications transmises par les collègues sur les optionnels déjà existants. Tous les enseignants peuvent proposer des optionnels, mais une fois publié il faut s'y tenir car ouvrir une option et ne finalement pas la faire est très problématique.</p> <p>Rappel sur l'optionnel : il faut un nombre d'heures minimal d'au moins 30h. Monsieur Delbos rappelle aux étudiants que s'ils veulent faire des aides opératoires il faut prévenir la personne responsable de l'enseignement.</p> <p>Madame Benmahi explique que la fiche donnée en début d'année avec le nom de l'enseignant permet un suivi et notamment de contacter le référent de l'optionnel si besoin. La scolarité a besoin de connaître la répartition du nombre d'étudiants les optionnels et que les enseignants définissent une date butoir assez à l'avance.</p>

	<p>Monsieur Delbos explique que pour les optionnels associatifs et notamment la GED, ils doivent fournir une liste des étudiants qui participent à cet optionnel et leurs fonctions.</p> <p>Il y a toujours la possibilité de faire des projets personnels si les options proposées ne correspondent pas à ce que les étudiants souhaitent faire. Les enseignants doivent prévenir s'ils souhaitent suspendre des optionnels, pour modifier la fiche qui sera publiée aux étudiants.</p> <p>Monsieur Fricain souhaiterait que soit rappelé aux enseignants et aux étudiants en début d'année que les optionnels doivent correspondre à un minimum de 30h.</p> <p>Monsieur Delbos alerte sur le fait que la validation des optionnels soit assez cohérente entre chaque optionnel, il ne faut pas qu'il y ait trop de divergence entre les optionnels.</p> <p>Monsieur Delbos indique que les UER ne sont pas gérées par notre scolarité mais par une indépendante, ce qui amène parfois de la concurrence entre les étudiants qui s'inscrivent directement à l'UER et ceux qui veulent valider l'UER en tant qu'option. On demande à ces étudiants de le déclarer à la scolarité LMD.</p> <p>Pour les étudiants affectés en périphérie, il faudra chercher les enseignements optionnels directement dans les sites périphériques ou autour.</p>
<p><u>Point 5 :</u> <u>Modification MCCC</u></p>	<p>Monsieur Delbos alerte sur le fait de remonter les modifications des MCCC afin de modifier le document, notamment sur l'harmonisation du système de validation des UE et sur la distinction contrôle continu et terminal. Il est rappelé aux étudiants que s'ils ne viennent pas aux EDs obligatoires, et que leur absence n'est pas justifiée ils ne seront pas validés, et cela compte comme un 0.</p> <p>Concernant les modifications, les étudiants de 2A de Poitiers auront à passer l'équivalent des modules de PASS, par contre ceux de Bordeaux qui ne font plus d'histologie générale devront le repasser. Concernant les UE, on aura celle d'initiation à la recherche qui permettra aux étudiants de valider au moins une UER.</p> <p>Les corrections des MCCC seront harmonisées avec la scolarité, puis transmises aux enseignants.</p>

	<p>Monsieur Delbos explique que le fait pour les enseignants de vouloir rester en contrôle terminal, implique à donner des sujets aux sessions 2, ou encore à surveiller l'épreuve.</p>
<p><u>Point 6 :</u> <u>Modification</u> <u>calendrier</u></p>	<p>Monsieur Delbos présente le projet de calendrier universitaire avec toujours l'inconnu du stage hospitalier et la date de l'internat car elle détermine l'organisation du deuxième semestre. Cela suppose de placer les dates d'examens, de délibérations et de CSCT, sachant qu'une fois les examens positionnés il est difficile de les changer. L'internat a été positionné le 27 mai 2026. Pour l'instant il y aurait une prérentrée des 4^{ème} année fin août avec des EDs en hygiène hospitalière. Une information a été diffusée sur tout quant à ce sujet.</p> <p>Début septembre se tiendra la rentrée des étudiants de 2^{ème} année et happy doc qui sert de lieu de stage de service sanitaire avec plusieurs séances en matière de santé environnementale. Les étudiants de 2^{ème} année auront le stage infirmier, sachant que les étudiants hors bordeaux devront le faire sur leur lieu d'études d'origine.</p> <p>Les étudiants de 3^{ème} année auront leurs examens au mois de janvier. Pour les épreuves de CSCT, l'augmentation du nombre d'étudiants va supposer peut-être un jury en plus ou réorganiser sur des journées entières. Toutefois le CSCT est amené à être modifié dans les années à venir. La question qui restait en suspend pour les séminaires des étudiants de 6^{ème} année est la participation aux congrès.</p> <p>Monsieur Delbos rappelle aux étudiants que l'année universitaire se termine au 14 juillet, donc les étudiants doivent rester sur Bordeaux jusqu'à cette date.</p>

Le Docteur Delbos et le Professeur Jean-Christophe Fricain remercient les membres de la commission pédagogique.
La séance est levée à 15h40.

Professeur Jean-Christophe Fricain